



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 96 – 20 janvier

Faits saillants

- La Suisse, 1^{er} pays membre de l'OMC à avoir finalisé la ratification de l'Accord sur les subventions à la pêche
- Fin de non-recevoir de l'Allemagne pour un accord de solidarité gazier en l'absence de la participation de l'Italie
- Approbation de l'accord de siège pour l'installation d'un hub d'innovation de la BRI à Paris

Guerre en Ukraine

Contrôle export : Alors que l'Espagne a déposé une demande de réexportation de matériel de guerre fabriqué en Suisse vers l'Ukraine auprès du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) portant sur deux canons antiaériens, la requête aurait peu de chances d'aboutir, au regard des refus déjà opposés par la Confédération dans des affaires similaires à l'Allemagne (deux demandes au printemps et en novembre 2022 pour l'envoi de munitions) et au Danemark (en juin 2022 pour la livraison de chars). Le Conseil fédéral (= gouvernement suisse) avait justifié sa position en juin 2022, estimant que les réexportations de matériel de guerre de fabrication suisse vers un pays impliqué dans un conflit armé international s'opposaient au principe d'égalité de traitement prévu par le droit de la neutralité et la loi sur le matériel de guerre.

Implications économiques de la guerre : Selon une étude de l'Université de Saint-Gall et l'IMD Lausanne, 8,5 % des entreprises des pays de l'UE et du G7 auraient entièrement quitté la Russie entre février et novembre 2022. Au nombre de 120, elles représenteraient 10 % des profits et 15 % des employés de l'ensemble des 1 400 entreprises de ces pays implantées en Russie avant le début du conflit (une entreprise pouvant détenir plusieurs filiales). Ces sociétés sont principalement originaires des Etats-Unis (25 %), de Finlande (13 %) et d'Allemagne (12 %). Les groupes de l'UE et du G7 toujours actifs en Russie viennent majoritairement d'Allemagne (20 %), de Chypre (16 %) et des Etats-Unis (12 %). Les entreprises françaises représentent 8 % des départs et 6 % des sociétés restantes. L'étude présente toutefois plusieurs limites : en particulier, elle ne dit rien des désinvestissements ou des arrêts/réductions d'activité qui ne se sont pas traduits par la fermeture complète d'une filiale, ni ne précise les projets d'investissements initialement prévus en Russie et finalement abandonnés ou réorientés ailleurs.

Macroéconomie

Forum économique mondial : A l'occasion du sommet de Davos, la conseillère fédérale chargée des Finances, Karin Keller-Sutter, s'est entretenue avec le Vice-Premier ministre chinois Liu He, le Commissaire européen à l'économie Paolo Gentiloni, le Secrétaire général de l'OCDE Mathias Cormann ainsi que ses homologues, allemand, brésilien, luxembourgeois et polonais. Elle s'est exprimée en faveur de la réforme fiscale de l'OCDE, affirmant que la Suisse mettrait en œuvre l'imposition minimale des grandes entreprises en cas d'approbation par le peuple (référendum en juin 2023) et ce, même si les Etats-Unis ne l'appliquaient pas. En effet, (i) la pression sur la Suisse serait trop forte au regard du nombre de pays prêts à avancer, et (ii) la Suisse serait dans une situation défavorable si les recettes fiscales non perçues sur son territoire étaient recouvrées par d'autres pays. La conseillère espère en outre que la Suisse sera invitée aux réunions du G20 sous présidence brésilienne en 2024.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 19/01	Var. vs 12/01
EUR/CHF	0,9918	-1,1 %
USD/CHF	0,9163	-1,6 %
SMI	11 274	-0,1 %
Taux 10a	1,055 %	-15 pb

Politique commerciale : Après avoir finalisé ses procédures juridiques internes le 20 janvier, la Suisse est devenue le 1^{er} membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à avoir ratifié l'Accord sur les subventions à la pêche, dont les négociations s'étaient achevées en juin 2022. Visant à préserver les stocks mondiaux de poissons, l'accord marque une nette avancée dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Politique monétaire : Au sommet de Davos, le président de la Banque nationale suisse (BNS), Thomas Jordan, a appelé à prolonger le resserrement monétaire dans le contexte de situation inflationniste en Europe et aux Etats-Unis et a indiqué que la BNS comptait poursuivre sa politique de vente de devises.

Secteur financier

Coopération internationale : Signés le 13 septembre 2021 à Bâle, les accords de siège et de sécurité sociale pour l'installation d'un hub d'innovation de la Banque des Règlements internationaux (BRI) dans les bureaux de la Banque de France ont été approuvés par le Gouvernement français et la BRI. Leurs dates d'entrée en vigueur sont respectivement fixées au 13 janvier et au 1^{er} février 2023. Cette implantation, qui s'inscrit en fait dans le cadre d'une double-localisation pour l'Eurosystème à Paris et à Francfort, permettra de renforcer la coopération entre banques centrales dans les nouvelles technologies financières. Elle reflète aussi l'attractivité croissante de la place de Paris, en particulier dans la numérisation de ses activités.

Secteur bancaire : D'après le Baromètre des banques 2023 du cabinet EY, les banques suisses ont fait preuve d'une grande résilience en 2022 (78 % des établissements interrogés constatant une hausse de leur résultat opérationnel). Elles sont une proportion record (98 %) à anticiper une évolution positive des affaires à long-terme grâce à l'amélioration des marges permises par le retournement des taux. Toutefois, les perspectives de court-terme sont tempérées par l'augmentation des risques de crédit dans l'immobilier et au niveau des PME.

Secteurs non financiers

Energie : Au Congrès suisse de l'électricité, le conseiller fédéral chargé de l'Energie, Albert Rösti, a indiqué que l'augmentation de la production nationale d'électricité était une priorité afin de réduire la dépendance du pays aux importations. Pour y arriver, il entend poursuivre le développement des énergies solaires et hydrauliques, mais aussi des capacités de stockage et de l'extension du réseau électrique. Sur l'avenir des centrales nucléaires, A. Rösti a appelé au déploiement des investissements nécessaires à l'amélioration des infrastructures suisses afin qu'elles puissent aller jusqu'au terme de leur période de fonctionnement, en soulignant que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pourrait examiner l'opportunité de mettre en place des aides dédiées. Il se démarque ainsi de sa prédécesseuse Simonetta Sommaruga, qui avait fait campagne en faveur de la fin du nucléaire. Pour rappel, le peuple suisse a acté la sortie du nucléaire en approuvant la loi révisée sur l'énergie en 2017, qui interdit la construction de nouvelles centrales sans pour autant limiter la durée de vie des installations existantes.

L'OFEN a publié cette semaine sa « Stratégie Chaleur 2050 » pour décarboner le système d'approvisionnement en chaleur - un domaine qui représente 50 % de la consommation énergétique et 35 % des émissions de CO₂ du pays. La Confédération ambitionne de remplacer entièrement les énergies fossiles utilisées par des énergies renouvelables et de faire chuter la consommation d'énergie nationale du secteur de 30 % par rapport à 2020.

Au sommet de Davos, la rencontre entre le conseiller fédéral chargé de l'Economie, Guy Parmelin, et le conseiller fédéral Albert Rösti, avec le vice-chancelier allemand, Robert Habeck, a confirmé l'échec des négociations bilatérales en faveur d'un accord de solidarité énergétique sur le gaz. Plaidant pour une approche trilatérale, le ministre allemand a mis en avant la nécessité, pour l'Allemagne, d'associer l'Italie à de telles discussions.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international